



Annulation d'une commande suite à une erreur sur les prix du site

Par **pilloix Elisa**, le **28/08/2018** à **12:07**

Bonjour,

Il y a deux jours j'ai passé une commande sur le site Romwe, il y avait une super promotion une sélection d'articles se trouvait à -99% donc je me suis fait plaisir et ai passé une commande. Finalement, il se sont rendu compte qu'il s'agissait d'une erreur seul un produit sur 2 devait être à -99%. Seulement, j'avais déjà payé ma commande quand il se sont rendus compte de l'erreur alors ils ont annulés ma commande sans me prévenir. Est-ce normal qu'ils puissent décider d'annuler une commande comme ça sachant que je ne suis pas en tort je ne faisais que profiter d'une offre ? J'ai déjà envoyé 2 mails mais ils m'ont juste dit qu'il me remboursait et m'ont offert un bon de 2 euros.

Par **janus2fr**, le **28/08/2018** à **13:27**

Bonjour,

Le vendeur est obligé de vendre au prix indiqué sauf en cas d'erreur manifeste.

Une erreur manifeste est une erreur telle que chacun peut se rendre compte que ce n'est pas le bon prix.

Or, ici, s'il était clairement indiqué un remise exceptionnelle de 99%, parler d'erreur manifeste est litigieux. D'autant que d'après ce que vous dites, cette remise est bien effective sur d'autres produits.

Il en aurait été autrement si seul le prix avait été indiqué sans mentionner la remise.

Par **pilloix Elisa**, le **28/08/2018** à **13:31**

D'accord merci pour votre réponse.